



## RESPONSABILITE DU MAGISTRAT.

Par **jibi7**, le **27/11/2013 à 18:00**

### RESPONSABILITE DU MAGISTRAT.

Bonjour...

Après avoir usé de tous les recours à ma portée pour déjouer escroqueries, fausses déclarations, faux témoignages...dans une procédure interminable sans obtenir que les seuls à pouvoir obtenir le contrôle des différents faits incriminés (archives de la police, du procureur, service des pensions, services fiscaux, et même jugements produits par d'autres tribunaux...) faits réprimés par les lois civile et pénale- le fassent : je vais devoir initier [fluo]une procédure de mise en cause de la responsabilité des magistrats et procureurs [fluo]en charge du dossier (durant 3 à 6 ans selon les faits)

Ce que je lis sur les sites officiels ne me dit rien qui vaille ni des délais limites prévus, ni de la nécessité de prendre avocat pour faire la requête, ni du résultat potentiel.

<http://www.conseil-superieur-magistrature.fr/saisine-du-csm>

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/justice/approfondissements/responsabilite-magistrats.html>

et même j'y lis " À ce jour, cette action récursoire de l'État n'a jamais été mise en œuvre."

Je crains qu'au lieu d'obtenir réparation de dénis de justice manifestes je me retrouve accusé de diffamation , procédure abusive etc...

Y a t il sur ce site quelqu'un qui ait déjà eu affaire à cette procédure et qui puisse en parler concrètement ? (au besoin par une question à un juriste spécialisé.)

Je ne pense pas pouvoir m'offrir les services d'un Dupond Moretti!

merci de vos lumières en urgence, ne serait ce que pour m'éviter de me fourvoyer ou avoir de nouveaux faux espoirs de justice !